

Des décisions inacceptables pour la gestion des forêts communales, les Communes forestières se mobilisent !

L'Assemblée générale des Communes forestières qui s'est tenue le 17 juin dernier à Gap a permis d'échanger avec les élus sur les dispositifs prévus par l'Etat qui rime avec baisse des effectifs de l'Office national des forêts, gestionnaire des forêts communales, et augmentation de la contribution des communes au budget de l'ONF ultra déficitaire.

A l'heure où les intentions de l'Etat sont d'augmenter la contribution des communes propriétaires de forêt de 7,5 millions d'EUR en 2023, 10 millions d'EUR en 2024 et 10 millions d'EUR en 2025 au budget de l'Office National des Forêts et, de supprimer 95 équivalent temps plein par an de 2021 à 2025 de cet organisme, les Communes forestières se mobilisent !

La dotation globale de fonctionnement diminue, les communes rencontrent de plus en plus de difficultés de fonctionnement, **il n'est pas possible d'accepter cette situation !** Quelle est la politique forestière de l'Etat au moment du changement climatique, du dépérissement des forêts françaises, de la tension sur l'approvisionnement en bois ?

Les Communes forestières refusent d'augmenter leur contribution à un service public dont on constate tous les jours la réduction des moyens affectés aux forêts communales.

A l'unanimité les élus des Communes forestières des Hautes Alpes, ont donc adopté à l'unanimité la motion visant à s'opposer aux propositions de l'Etat qui sont jugées inacceptables par les communes et à demander à ce que l'Etat redéfinisse enfin l'ambition politique qu'il se donne pour la mise en oeuvre de sa politique nationale forestière.

Cette motion vise à ce que les prises de parole du gouvernement soient suivies d'actions au bénéfice des forêts !

Emmanuel MACRON : « la forêt, de par toutes ses ressources, mérite toute notre attention »

Julien DENORMANDIE : « je ferai tout pour que la forêt soit reconnue à sa juste valeur, je suis un forestier »

Bruno LE MAIRE : « en ce qui concerne le plan de relance, une part non négligeable devra être fléchée dans la filière forêt-bois »

Les communes du département attendent des réponses, des actions et s'opposent à la poursuite du fonctionnement actuel de l'ONF, dont le modèle économique n'est plus crédible.

Motion en téléchargement

Contact presse : Jérôme BONNET / Mobile 06 73 90 26 49/ paca@communesforestieres.org

Votre contact

Marine OLIVEIRA

Chargée de communication

07 57 08 16 22

marine.oliveira@communesforestieres.org